

# Camps de jour



Inscription dès le **30 avril**

## FONCTIONNEMENT

L'équipe du camp Bougeotte est prête à accueillir les enfants pour la saison estivale!

Des moniteurs seront attirés à des groupes respectifs et une programmation d'activités variées sera proposée.

Les jeunes âgés de quatre\* et cinq ans doivent avoir terminé la maternelle en juin 2024. **Les groupes seront formés selon l'âge des enfants en date du 30 septembre 2023** (tout comme pour l'année scolaire 2023-2024).

Aucun changement de groupe ne sera effectué, sauf sur présentation d'une preuve de dérogation scolaire.

Afin de permettre à votre enfant de terminer ses activités de groupe, il est fortement recommandé de ne pas venir le chercher avant 16 h.

Des frais supplémentaires de 6 \$ par tranche de 15 minutes de retard seront exigés aux parents qui arriveront après 18 h.

## \* NOUVEAUTÉ! MATERNELLE 4 ANS

La Ville est heureuse d'annoncer l'ajout d'un groupe pour les maternelles 4 ans, avec un maximum de 16 participants par semaine. Le principe du premier arrivé, premier servi s'applique. Notez que l'enfant doit avoir complété sa maternelle 4 ans dans un centre de services scolaires en juin 2024 pour être admissible.

Aucune réservation possible. Une preuve de scolarité sera demandée pour confirmer l'inscription.

Par mesure de sécurité, le groupe de maternelle 4 ans ne participera pas aux sorties. Durant ces dernières, les enfants pourront bénéficier d'activités spéciales offertes par le service d'animation du camp de jour.

## SÉCURITÉ AU CAMP DE JOUR

Lors de l'inscription de votre enfant, vous devez indiquer le nom des personnes autorisées à venir le chercher sur la fiche médicale.

Si vous souhaitez autoriser une nouvelle personne, vous devez communiquer avec l'équipe du camp de jour.

@ [campdejour@ville.laprairie.qc.ca](mailto:campdejour@ville.laprairie.qc.ca)

☎ 450 444-6698

⚠ Le personnel de l'accueil du camp de jour exigera de voir une carte d'identité avec photo de toute personne qui viendra chercher votre enfant.

⚠ L'objectif de ces procédures est d'assurer la sécurité de votre enfant.

## CODE DE VIE ET GUIDE DU PARENT

@ [campdejour@ville.laprairie.qc.ca](mailto:campdejour@ville.laprairie.qc.ca)

Afin d'assurer aux participants un milieu sécuritaire, sain et respectueux, la Ville a élaboré un guide du parent (incluant le code de vie). Il vous sera envoyé par courriel dans la semaine du 3 juin. Il sera important de bien le lire et de nous faire parvenir vos questions par courriel avant le 12 juin pour que nous puissions y répondre lors de la rencontre de parents du 18 juin.

## RELEVÉ 24 (frais de garde)

Le relevé 24 sera accessible dans votre dossier en ligne, au plus tard le 28 février 2025. Le numéro d'assurance sociale est obligatoire pour l'émission du relevé 24. Aucun relevé ne sera émis s'il est manquant.

## PARTAGE DES FRAIS ET RELEVÉ 24

Pour la production d'un relevé 24 devant tenir compte du partage des frais entre parents séparés, acheminez un courriel au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire idéalement lors de l'inscription ou au plus tard le 31 janvier 2025. Le courriel doit contenir le pourcentage pour chacun des parents de même que leurs coordonnées complètes incluant leurs adresses courriels et leurs numéros d'assurance sociale.

## RENCONTRE VIRTUELLE DE PARENTS AVEC L'ÉQUIPE DU CAMP BOUGEOTTE

📅 18 juin, 18 h

📍 En ligne par le biais de la plateforme Teams

Le lien vous sera acheminé le 18 juin, en matinée.

Participez à une rencontre virtuelle avec les membres de l'équipe du camp Bougeotte. Tous les détails relatifs au fonctionnement du camp de jour, de l'arrivée au départ de votre enfant, vous seront présentés.

Votre présence est essentielle puisque cette rencontre vous permettra également d'obtenir des réponses à vos questions et de l'information sur le déroulement général du camp de jour.

## REPAS

Vos enfants pourront apporter des repas chauds lorsque l'horaire le permettra. Soyez attentifs et lisez le *Bougeotte Nouvelle*, qui vous fournira l'horaire d'utilisation des micro-ondes quelques jours avant le début du camp. Notez que si votre enfant apporte un repas chaud un jour qui ne lui est pas assigné, il devra le manger froid en raison du nombre limité de micro-ondes.

⚠ Les aliments contenant des arachides, des noix ou des kiwis sont strictement interdits en raison d'allergies chez certains jeunes.

## CHANDAIL

Des échantillons de différentes tailles de chandail sont disponibles pour essayage au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Une fois la taille déterminée, il ne sera pas possible de changer le chandail (un seul par enfant).

Le chandail sera remis à votre enfant AVANT sa première sortie du camp de jour. Le coût du chandail est inclus dans le tarif d'inscription. Chandail supplémentaire : 10 \$ (seulement si disponible).

Le port du chandail est obligatoire pour les sorties.